

L'EAU LIBRE

C'est l'eau qui coule pour assurer la vie des plantes, des animaux et des humains

L'eau n'est pas une marchandise

L'Aude a soif !

L'Aude subit un manque d'eau chronique et des villages sont alimentés par des camions citernes

Et pourtant La Société **Elior du Groupe Derichebourg** vient de **signer un contrat d'embouteillage de l'eau communale d'Alet-les-Bains pour une durée de 60 ans, jusqu'en 2085 !**

Ce contrat garantit un volume de 170 000 m³/an, soit la consommation d'une ville de 3 000 habitants ou l'arrosage annuel de 7 golfs.

Cohérence ? **Peut-on accorder un volume annuel garanti pendant 60 ans à une activité commerciale sans prévoir les besoins des populations ?**
Quelles seront les ressources en eau dans 10 ans ? dans 20 ans ?

Plus grave : une disposition du contrat envisage une augmentation du volume annuel en fonction des objectifs commerciaux de la société...

Un projet écolo ? • **le prélèvement d'eau déclaré a minima a eu pour but d'éviter étude d'impact et enquête publique visant à protéger les écosystèmes.**
• près de 5 hectares d'artificialisation de terre pour l'implantation de l'usine
• **1 700 tonnes/an de plastique traitées (bouteilles)** qui pollueront l'air, l'eau, les océans et **toujours plus de semi-remorques sur les routes.**

« La ruée vers l'eau »

Le dérèglement climatique induit une diminution du volume d'eau superficielle ce qui entraîne une concentration des pollutions (pesticides, polluants éternels...)
Les eaux souterraines sont moins sujettes aux pollutions, du moins si des mesures de protection sont prises.

Du coup, selon l'adage « tout ce qui est rare est cher », **les financiers accaparent les eaux souterraines, c'est la « ruée vers l'eau »** ; en Occitanie, dans l'Ariège, le Tarn (Les Monts de Lacaune), l'Hérault (Montagnac), l'Aude (Alet-les-Bains)

Les conflits entre besoins de la population et usages commerciaux se multiplient (ex : Vittel, Volvic...) **Le principe de priorité pour le public n'est pas respecté.**

Conformément à la loi, il est urgent de classer les eaux souterraines en « ressources stratégiques » réservées aux réseaux publics d'eau potable, notamment dans l'Aude, l'eau d'Alet-les-Bains.

Plusieurs recours en justice ont été engagés contre le contrat d'embouteillage Alet / Derichebourg.

L'association «Eau Secours 11» appelle à soutenir ces actions

 **Je souhaite adhérer à l'Association « Eau Secours 11 »**

Nom – Prénom

Commune

Téléphone

Mail

Signature

Contact : «Eau Secours 11» Association n° W112006262

7, rue Danton 11260 Espérazza - mail : eau-secours11@orange.fr - téléphone : 06 83 92 85 88